

Dernier conseil municipal avant les vacances



Dernier conseil municipal avant les vacances

Le dernier conseil municipal avant les vacances, présidé par Sandrine Redolfi de Zan, maire, avait à l'ordre du jour, trois points principaux.

Le premier concernant la construction du columbarium du cimetière de la chapelle de l'Auloue au Canonge, c'est l'entreprise Cahuzac de Vic-Fezensac - le moins disant - qui a remporté le marché à 3.180 € TTC.

Pour le deuxième point, il s'agissait de la signature d'une convention de mise à disposition de la salle des fêtes (50 € par mois) pour la nouvelle association "Taï Chi" domiciliée à la mairie. Les cours débuteront le lundi soir, à partir de septembre.

Le dernier point et le plus important concernait le projet de mises en accessibilité de la salle des fêtes. Ce dossier de mises aux normes handicap de la commune et des toilettes publiques avance. Le projet d'un coût de 108.000 € a reçu des subventions de 20 % de la DETR, 10 % du conseil départemental, 10 % de la CCT et 10 % de la région. Les travaux devraient commencer en fin d'année, durée prévue : trois mois.

Pour les questions diverses, Sandrine Redolfi de Zan a confirmé que, suite à la démission de Melissa (contrat aidé), un nouveau contrat aidé a été proposé par la Mission Locale (pris en charge à 50 %). Ce jeune de 20 ans, après un stage de quinze jours, non rémunéré, va être recruté pour vingt heures par semaine sur une durée de douze mois. Début du contrat le 1er juillet. Le contrat de Francis Picque est renouvelé pour trois demi-journées par semaine.

Pour terminer sur une note de début de vacances, l'édile de la commune rappelle que, dans le cadre de la fête locale organisée par le Foyer Rural les 5, 6 et 7 juillet, le conseil municipal, comme le veut la tradition, offrira un apéritif aux organisateurs et à la population maignautoise, le dimanche 7 juillet, à partir de 12 heures, sous les frais ombrages devant le préau.